Image not found or type unknown

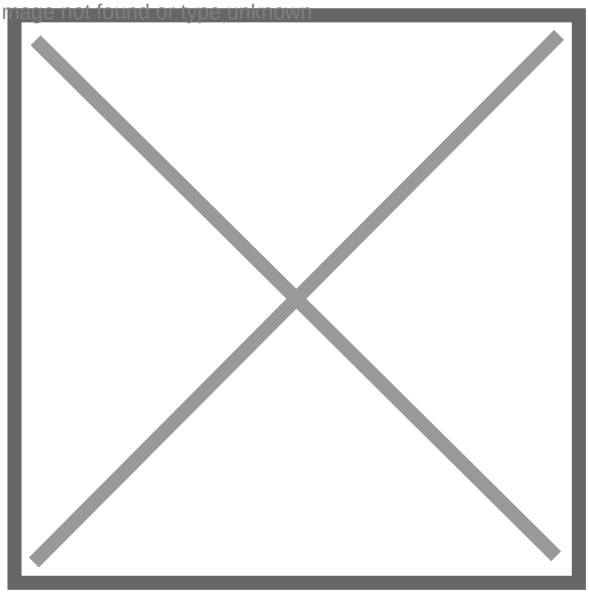

Changement de nom suite a une adoption

Par **mika85**, le **08/10/2014** à **14:49**

bonjour, mon ami est né sous le nom de famille de sa mere. a l age de 5 ans, sa mere s'est remariée et son beau pere l'a adopté suite a leur mariage et il porte donc le nom de son beau pere (qui ne l est plus aujourd hui). Maintenant que nous avons des enfants, mon ami souhaiterai récupérer son nom de naissance qui représente ses origines et pouvoir le transmettre a ses enfants.
De plus son beau pere a disparu de sa vie plus de nouvelles.

Nous ne savons pas comment procéder pour récupérer son nom ni même si cela nous sera coûteux ou encore combien de temps cela va prendre ?

Je vous remercie de votre réponse

Par **aguesseau**, le **08/10/2014** à **17:38**

bjr,
s'agit-il d'une adoption simple ou plénière ?
au moment de l'adoption la mère de votre ami et son mari avait le choix du nom de famille de votre ami.
les parents pouvaient décider de conserver comme nom de famille de l'enfant le nom de la mère.
je ne suis pas certain que votre ami puisse obtenir le changement de son nom de famille avec comme motif que son père (et non beau père) ne donne plus de nouvelles car il faut un motif légitime.

vous trouverez ci-dessous les liens relatifs à votre demande:

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2668.xhtml

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2621.xhtml

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1656.xhtml

cdt

Par **mika85**, le **08/10/2014** à **17:49**

bjr oui c est une adoption simple. Le problème c est qu il lui ont imposé ce nom car il était trop petit aujourd'hui il veut récupérer son nom de naissance. Son vrai père ne l à pas reconnu à sa naissance et il est décédé.

crdlt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés